

ASSEMBLÉE NATIONALE

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

AMENDEMENT

N ° CL71

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.